



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-GENEST
DU 30 AVRIL 2015**

L'an deux mil quinze et le trente avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Genest, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAIRE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Mme Farsat Marie-Thérèse, Mme Racot Mireille, M. Bernard Jean-Pierre, M. Chicois Didier, M. Jaillet Pierre, M. Maire Patrick, M. Prigent Didier, M. Vernadat Serge.

Absents excusés ayant donné pouvoir: M. Arnaud Jean-Marc à Mr. Bernard Jean-Pierre, M. Leroy Christian à M. Maire Patrick, M. Raymond Guillaume à M. Chicois Didier.

Secrétaire de séance : Mme Farsat Marie-Thérèse

Date de la convocation : 23 avril 2015

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2015 à l'unanimité.

Objet : Monsieur le Maire explique qu'afin de compléter l'agencement de la nouvelle mairie il est nécessaire de faire l'acquisition de divers équipements.

Achat équipements pour la mairie

Après avoir consulté divers fournisseurs, Monsieur le Maire propose de commander les matériels suivants :

- 1 meuble stratifié à l'entreprise AURICHE pour un montant de 914,25 € H.T. ;
- 1 ordinateur HP 280 G1, logiciels et installation à SARL CRN'IT pour un montant de 1 386,97 € H.T. ;
- 2 fauteuils Malice + tèteière à SARL PGDIS pour un montant de 320 € H.T. ;

VOTE Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CONTRE : 0 - Valide les achats énumérés ci-dessus ;

ABSTENTION : 0

POUR : 11 Autorise Monsieur le Maire à signer les bons de commandes

Objet : Monsieur le Maire rapporte qu'étant donné le nombre croissant des élèves fréquentant l'école maternelle il est nécessaire de compléter le matériel existant.

Achat équipements pour l'école maternelle



Après avoir consulté divers fournisseurs, Monsieur le Maire propose de commander le mobilier suivant :

- 2 tables marque SIMIRE à D.E.C.HO Centre pour un montant de 321,76 € H.T.
- 16 chaises marque SIMIRE à D.E.C.HO Centre pour un montant de 546,48 € H.T.
- 1 banc marque SIMIRE à D.E.C.HO Centre pour un montant de 89,474 € H.T.
- 5 couchettes plus toile marque SIMIRE à D.E.C.HO Centre pour un montant de 200,70 € H.T.

A ces achats s'ajoute l'éco contribution d'un montant de 10,82 € H.T.

VOTE

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 11

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Valide les achats énumérés ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les bons de commandes.

Objet :

achat équipements pour Point Accueil « Auberge »

Monsieur le Maire expose que suite à la réouverture de l'Auberge le 1^{er} mai 2015, il est nécessaire de faire l'acquisition de matériels.

Après avoir consulté divers fournisseurs, Monsieur le Maire propose de commander les équipements suivants :

- 1 caisse enregistreuse marque Olympia référence CM761 à PEARL Diffusion pour un montant de 129,83 € H.T. ;
- 1 armoire réfrigérée marque TECNODOM modèle AF NEXT à D.E.C.HO Centre pour un montant de 1 220,00 € H.T. ;
- 1 meuble bas inox marque FRANSTAL modèle MD110 à D.E.C.HO Centre pour un montant de 735,00 € H.T. ;
- 1 capteur/hotte marque ALVENE/PROLINE Modèle 38T-09 RE 7/7-4PM à D.E.C.HO Centre pour un montant de 1 150 € H.T. ;
- 1 variateur électronique marque ALVENE/COMMANDE EL modèle ALVIAIR 3L à D.E.C.HO Centre pour un montant de 96,60 € H.T. ;
- 1 platine VIROLE marque ALVENE/OPTION HOTTE à D.E.C.HO Centre pour un montant de 49.95 € H.T. ;
- 1 congélateur marque CONGCOF WHM 4600 à BUT pour un montant de 499 € H.T. ;
- 1 friteuse marque F34412CZ à BUT pour un montant de 99,99 € H.T. ;
- 1 fontaine à bière marque PRODFES VB2158F2 à BUT pour un



montant de 161,50 € H.T. ;

- Petit matériel renouvelables : vaisselle, couverts complets, casseroles ... à D.E.C.HO Centre pour un montant inférieur à 1000 €

VOTE Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 11

- Valide les achats énumérés ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les bons de commandes.

Objet :

Fleurissement du bourg

Monsieur le Maire propose que le fleurissement du bourg soit confié à Monsieur COMBEAU au même prix que l'an dernier à savoir 268,73 € TTC.

VOTE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne son accord pour confier le fleurissement du bourg à M. COMBEAU.

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 11

Questions diverses :

Le Père BROULT, prêtre de la Paroisse de la Sainte Famille qui réunit 27 communes, se déplace à SAINT GENEST, où il souhaite rencontrer la population, les élus et les présidents d'associations, le **samedi 23 mai 2015**

- 10 heures : réunion salle de la mairie
- 11 heures : célébration de la messe suivie d'un vin d'honneur servi à l'Auberge

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 10.

Signatures :

M. Bernard :

M. Chicois :

Mme Farsat :

M. Jaillot :

M. Maire :

M. Prigent :

Mme Racot :

M. Vernadat :